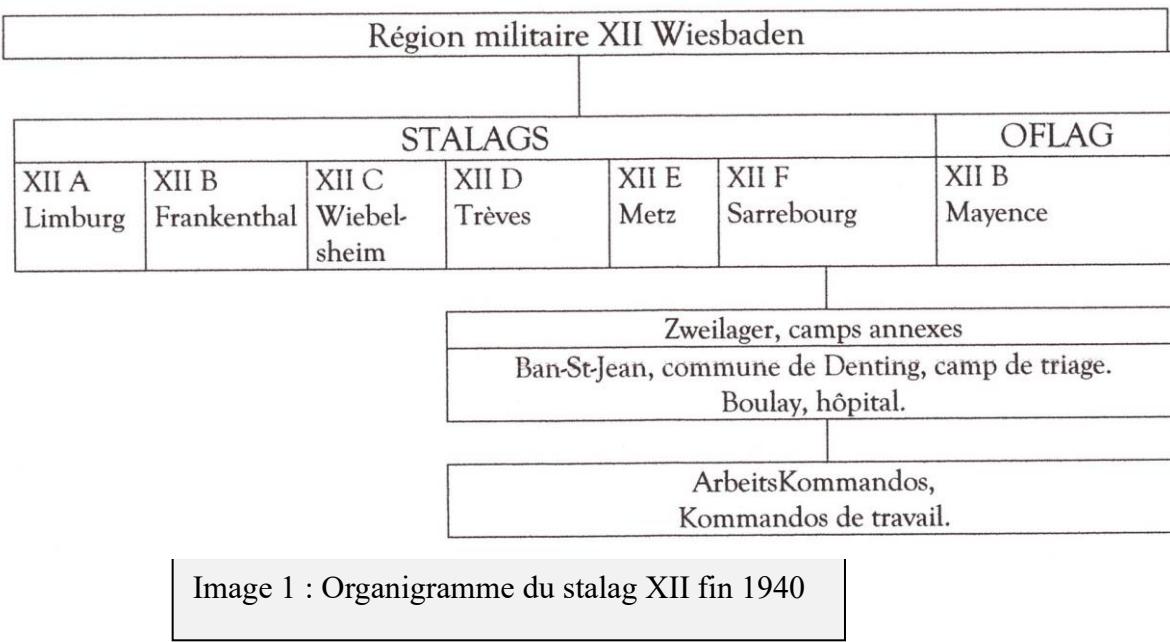


La Moselle, porte d'entrée et centre de répartition et d'administration des prisonniers de guerre slaves

Dès juillet 1940, la Moselle est annexée de fait au Reich avec le rétablissement de la frontière de 1871. Le 1^{er} décembre 1940, elle est rattachée à la Sarre et au Palatinat pour constituer le Gau Westmark avec pour capitale administrative Sarrebruck¹. Le département est en même temps intégré à la région militaire XII avec siège à Wiesbaden (Hesse, Allemagne). En conséquence, le Fronstalag 212 de Metz devient stalag XIIIE le 3 décembre 1940 et le Fronstalag 211 de Sarrebourg stalag XIIIF le 15 novembre 1940. À cette époque ne sont internés que des prisonniers de guerre français et quelques belges. La Wehrmacht a la charge administrative et la garde des camps de prisonniers².



1. Forbach, centre administratif des prisonniers slaves

Les Français sont déplacés vers l'Altreich à partir de mai 1941 et remplacés par des prisonniers de guerre polonais, serbes et soviétiques et plus tard italiens passant progressivement de 8 000 prisonniers en juin 1941 à 78 000 en septembre 1944³ pour tout le territoire géré par le stalag XIIIF, soit le Gau Westmark et le Nord de la Meurthe-et-Moselle, en territoire français occupé. En effet, les mines de fer meurthe-et-mosellanes sont rattachées au *Generalbeauftragte für Eisen und Stahl für die Gebiete Lothringen und Meurthe-et-Moselle*, la délégation générale pour le fer et l'acier en Moselle et Meurthe-et-Moselle dirigée par Hermann Röchling, directeur des usines Völklingen (Sarre)⁴. L'afflux des prisonniers slaves coïncide avec le transfert du stalag XIIIF de Sarrebourg vers Forbach auquel est aussi

¹ Voir à ce sujet, Philippe WILMOUTH, *La Moselle en 1939-45, catalogue du musée de la Moselle en 1939-45*, Hagondange, éditions Ascomémo, 2022.

² Voir à ce sujet, Philippe WILMOUTH, *Les camps de prisonniers de guerre en Moselle 1940-1948*, Saint-Cyr/Loire, Éditions Alan Sutton, 2009.

³ <http://www.13fr.org/13fr/print.php?plugin:content.84> et Michel FLICK, *Les camps de prisonniers alliés en Moselle 1940-1944*, Strasbourg, SPAL, 2007, p.57-66.

⁴ Dieter WOLFANGER, *Nazification de la Lorraine mosellane*, Sarreguemines, éditions Pierron, 1982, p.150.

rattaché le stalag de Metz. L'utilisation des prisonniers de guerre dans les mines et dans la sidérurgie explique en grande partie ce transfert. Forbach est rattachée administrativement à Sarrebruck le 25 avril 1941⁵. La ville est située non seulement dans le bassin houiller mosellan, mais aussi à proximité des centres industriels de la Sarre. Or le stalag XIIF a désormais la charge non seulement les *kommandos* de travail en Moselle, mais aussi ceux de Sarre et du Nord meurthe-et-mosellan minier, soit environ 380 *kommandos* de travail, dont 136 en Moselle et neuf en Meurthe-et-Moselle⁶ : Murville, Anderny, Tucquegnieux, Saint-Pierremont, Moutiers, Homécourt, Joeuf, Valleroy et Auboué.

2. Forbach centre de gestion des prisonniers slaves

Forbach devient le centre de gestion administratif des prisonniers de cet espace. Une *Kommandantur* composée de plusieurs services s'installe dans la *Chasseurkaserne*, dans l'ancien quartier de Guise du 18^e Chasseurs, aujourd'hui disparue, dans l'*Adolf-Hitlersstrasse*, rue Nationale. Les bureaux se répartissent en différentes tâches⁷ :

- la *Kartei*, ou service du fichier. Les prisonniers sont immatriculés et reçoivent une plaque rectangulaire en aluminium avec le matricule et le numéro du camp.



Image 2 : Plaque matricule N°5936 du stalag XIIF. (coll. musée de la Moselle en 1939-45, Hagondange)

- l'*Arbeitsamt*, service d'embauche par les employeurs civils.
- la trésorerie avec un compte bancaire à la succursale forbachoise de la *Sparkasse* de Sarrebruck, avec le compte N°70 763⁸. En septembre 1943, l'administration qui s'occupe des salaires du stalag XIIF s'installe à la *Spichern-Kaserne* à Sarrebruck.

⁵ *Verordnungsblatt von Lothringen*, 25 avril 1941.

⁶ Archiv LWV Wiesbaden, Bestand 14 Nr 201 *Kommandanturbefehle stalag XIIF*.

⁷ Yves DURAND, *La captivité, histoire des prisonniers de guerre français 1939-45*, Paris, éditions Fédération nationale des PG, 1980, p.390-402. Archives départementales de Moselle (ADM) 1 W 791.

⁸ ADM 1 W 794.

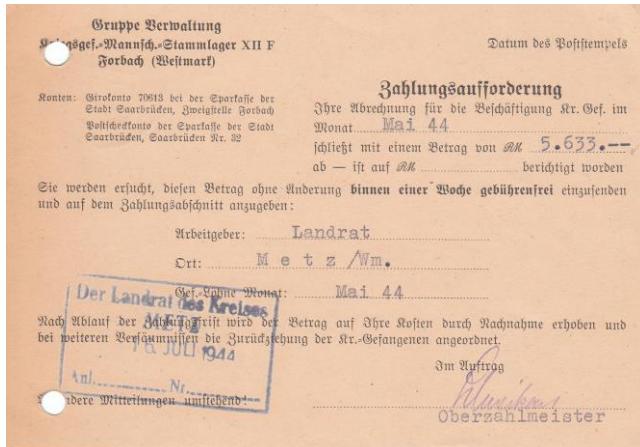


Image 3 : Ordre de paiement du Landrat de Metz à l'administration du stalag XIIIF à Forbach pour l'embauche de prisonniers pour le mois de mai 1944 (ADM 1 W 792)

- l'*Abwehr*, le service de la sécurité militaire. L'armée régulière, la Wehrmacht et non pas la SS doit assurer la garde des prisonniers. Ce sont des territoriaux âgés, parfois convalescents après avoir été blessés sur le front.
- le *Betreung* pour le contrôle des activités d'information et notamment la censure des courriers.

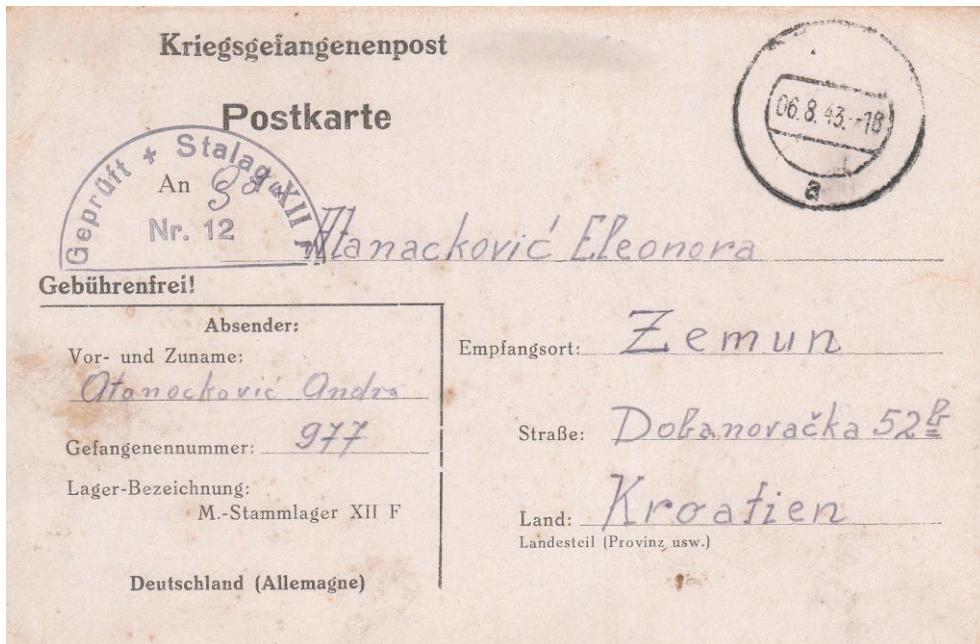


Image 4 : Courier envoyé sur un formulaire spécial en Croatie depuis le stalag XIIIF. (coll. musée de la Moselle en 1939-45, Hagondange)

- le service de santé. Les malades ou blessés les plus graves sont dirigés vers le *Feldlazaret*, camp-hôpital militaire, de Boulay. Il est ouvert dans la partie sud de l'ancien casernement du 162^e RIF.

Mais Si l'administration et des *kommandos* de travail se trouvent à Forbach, c'est depuis le *Zweilager*, le camp annexe du Ban-Saint-Jean à Denting, dans un ancien casernement de la ligne Maginot du 146^e RIF qu'arrivent les prisonniers de guerre slaves et que s'effectue leur

répartition dans les *kommandos* jusqu'en Meurthe-et-Moselle. Depuis la gare de Boulay, ils y arrivent à pied après un long périple à travers l'Europe. Enregistrés, marqués d'un Kg jaune sur leurs haillons, épouillés, parfois vaccinés, les prisonniers sont ensuite envoyés en train ou en camion dans les *kommandos* principalement dans le bassin houiller et les vallées usinières de l'Orne et de la Fensch. Ils ne reviennent normalement au camp du Ban-Saint-Jean qu'en cas d'évasion pour être renvoyés en Allemagne vers des camps disciplinaires ou en cas d'indiscipline pour y être réprimés.

La Moselle annexée est donc bien la porte d'entrée et le lieu de répartition et de gestion des prisonniers de guerre slaves de la Sarre, de la Moselle et du Nord de la Meurthe-et-Moselle.

Philippe WILMOUTH

Président de l'Association pour la Conservation de la Mémoire de la Moselle en 1939-45
(Ascomémo 39-45)

Responsable musée de la Moselle en 1939-45 à Hagondange
Docteur en Histoire de l'université de Lorraine